Le maraîchage bio, tremplin pour un retour à l'emploi

jeudi 8 juin 2017, par lpe

Dans la petite commune de Saint-Loup-Lamairé, dans les Deux-Sèvres, Guillaume Thué vient de débuter son activité de maraîchage bio. Un nouveau départ pour ce titulaire d'un master 2 en Gestion Intégrée des agrosystèmes qui, à 31 ans et sans emploi, a choisi de prendre sa vie en main. Accompagné financièrement et humainement par la Fondation Raoul Follereau et Insertion Poitou-Charentes Active, il s'apprête donc aujourd'hui à réussir son pari.

Sortir de la précarité et réaliser son rêve

Depuis l'obtention de son master, Guillaume Thué a enchaîné les missions : dans un verger d'agrumes en Corse en 2008, puis en Guadeloupe, où il a travaillé pendant 1 an au programme « Ananas », visant à proposer aux agriculteurs locaux de nouvelles pratiques de culture plus écologiques. De retour en France, il rejoint durant 3 ans les Jardins de Cocagne en Savoie, une structure d'accompagnement socio-professionnel pour les personnes en difficulté, en tant que chef de culture et responsable de la production maraîchère.

Lorsqu'il arrive en Deux-Sèvres, il enchaîne sur un contrat saisonnier de 6 mois comme manutentionnaire au sein du groupe Clisson, leader français des semences de pommes de terre et de bulbes. Puis, il poursuit cette collaboration pendant l'hiver 2015/2016, afin de disposer des ressources nécessaires au lancement de son propre projet agricole.

Une idée qui lui trotte dans la tête depuis plusieurs années déjà, mais que les circonstances ne lui avaient jusqu'alors pas donné les moyens de concrétiser. Dans cette optique, il avait suivi deux formations complémentaires : l'une concernant le travail de l'osier et l'autre autour de la traction animale avec des ânes. À cela, il décide d'ajouter une formation en comptabilité et gestion, ainsi qu'une autre dans le domaine de la taille des arbres fruitiers.

Trouver des partenaires fiables et investis

Le projet de Guillaume Thué ? Tout d'abord, faire du maraîchage bio diversifié avec une trentaine de légumes de saison. Mais aussi, à plus long terme, planter une oseraie pour développer une activité complémentaire de fabrication de paniers et d'objets en osier, pour s'assurer des revenus en hiver.

Encore faut-il trouver le terrain… Et c'est sa sœur qui le met sur la piste. « *Elle m'a appelé pour me prévenir que le maire de sa commune cherchait à favoriser l'installation d'un maraîcher bio. Je suis venu me renseigner et je suis resté* », commente Guillaume Thué.

Il lui faut à présent trouver le financement pour amorcer son projet. Avec ses économies, il achète 3 hectares de prairies, puis se tourne alors vers IPCA (Insertion Poitou-Charentes Active), du réseau France Active, dont la garantie bancaire facilite l'accès au crédit aux créateurs d'entreprise demandeurs d'emploi et sécurise l'investissement. " *Se lancer dans une activité maraîchère nécessite d'avoir une trésorerie avant même d'avoir démarré la moindre production. Il existe de nombreux organismes et mécanismes de financement pour favoriser ce type d'exploitation, mais encore faut-il les connaître et être bien conseillé. C'est notre rôle auprès de porteurs de projet comme Guillaume Thué, en lesquels nous croyons. Nous leur apportons notre expertise, afin de les aider à monter leur dossier de financement et nous les accompagnons tout au long de leurs démarches, notamment au travers de FAG (France Active Garantie)* " souligne Agustin Cazaban, chargé de mission TPE à IPCA.

Grâce à ce soutien, Guillaume Thué obtient un emprunt de 20 000 €, contracté auprès de LA NEF, une banque associative finançant des projets agricoles, culturels et environnementaux. L'argent lui permet d'acquérir le matériel d'irrigation, de culture et de commercialisation initial. Il souscrit également, un prêt Nacre (Nouvel Accompagnement à la Création et la Reprise d'Entreprise) à 0% d'un montant de 5 000 € pour financer le matériel nécessaire à son installation (serre, clôture, semences, terreau, balance…).

Concernant l'achat du véhicule, indispensable pour vendre sa production sur les marchés et aux alentours, il s'oriente vers la Fondation Raoul Follereau. C'est sa mère qui, la première, l'informe de cette possibilité, avant qu'IPCA ne relaie sa demande auprès de l'organisme. Connue pour son combat contre la lèpre, la Fondation Raoul Follereau est également impliquée depuis plus de vingt ans dans la lutte contre le chômage en France. L'action vise à aider des professionnels motivés et compétents exclus du marché du travail à créer leur emploi dans des communes de quelques milliers d'habitants. En puisant dans le milieu rural une réponse au chômage, cette démarche participe aussi à la revitalisation des campagnes françaises. Au titre de ce programme, elle accompagne et soutient financièrement des porteurs de projet comme Guillaume Thué, à qui elle a accordé 5 000 € et qu'elle suivra pendant ses 5 premières années d'activité.

Des perspectives d'activité pérennes

Disposant d'une forte expertise agricole, Guillaume Thué a mûrement réfléchi son projet. Ainsi, il envisage de produire plusieurs légumes de saison sur l'année, en ouvrant sa gamme par des variétés asiatiques (moutarde de Chine, petits choux…) et des radis d'hiver, moins connus des consommateurs. Il souhaite également proposer des légumes adaptés au climat de la région, comme les pommes de terre, les poireaux, les navets, les tomates, les salades, les brocolis…

« *Je suis à la fois dans une démarche de maraîchage et de sensibilisation à la diversité des légumes comme du bio. Ayant une formation dans la recherche, je souhaite également produire mes graines et faire un travail de sélection pour obtenir mes propres variétés* », explique Guillaume Thué.

Le programme « Emploi et Ruralité » de la Fondation Raoul Follereau en 2016 :
- 170 demandes
- 75 projets financés
- Moyenne des aides : 4 000 €
- 60% des entreprises soutenues par la Fondation ont franchi avec succès le cap des 5 années d'existence (contre une moyenne nationale de 53%)

Pour écouler sa production, le jeune homme envisage de se rendre une fois par semaine sur les marchés de Parthenay et Saint-Loup-Lamairé, à quelques kilomètres de son exploitation. Il misera également sur la vente directe aux habitants de la commune et des alentours. Il a par ailleurs entamé des démarches auprès d'une épicerie locale, Croq'Fruits, soucieuse de répondre à la demande de ses clients en matière de fruits et légumes bio. Enfin, en concertation avec la Mairie de Saint-Loup-Lamairé, il espère vendre une partie de sa production à la cantine scolaire du village, ainsi qu'à un groupement d'achats bio.

« *Nous sommes fiers d'avoir pu contribuer à l'installation de ce jeune agriculteur. Faire vivre nos territoires, en favorisant l'emploi dans le monde rural, est une façon pour nous de poursuivre et d'étendre notre combat historique pour la dignité de chaque homme. En accompagnant Guillaume Thué, c'est l'espoir, l'ambition et le courage que nous soutenons* », conclut Odile Level, responsable du programme « Emploi et Ruralité » de la Fondation Raoul Follereau.

A propos de la Fondation Raoul Follereau : www.raoul-follereau.org
Organisme caritatif privé reconnu d'utilité publique, la Fondation Raoul Follereau poursuit le combat de son fondateur : « Bâtir un monde sans lèpres », en mettant en œuvre son message de charité qui témoigne d'un sens profond de la dignité de la personne humaine et d'un attachement particulier à toutes ses dimensions (physique, sociale, culturelle et morale). En plaçant l'homme, sans distinction d'origine ou de religion, au cœur de ses projets et en privilégiant les actions en profondeur visant à soigner, éduquer, former et réinsérer, la Fondation lutte contre toute forme d'exclusion causée par la lèpre, la pauvreté ou l'ignorance. Elle œuvre à la mobilisation d'une véritable communauté de générosité qui associe donateurs, partenaires et bénévoles pour un monde plus juste et plus humain.
La France connaît aujourd'hui un tarissement des emplois en milieu urbain et la diminution d'activités économiques et professionnelles dans les territoires ruraux. En apparence paradoxale, l'initiative vise à soutenir des créations d'emploi dans ces régions où l'activité tend à régresser. La réinsertion par l'emploi en milieu rural est le pari lancé par la Fondation Raoul Follereau dès 1993, année où, pour la première fois en France, l'exclusion du travail frappe 1 actif sur 10. Aujourd'hui, l'initiative est reconnue. Elle porte des fruits. Le monde rural s'est en effet révélé être un creuset propice au développement des quelque 500 très petites, et très variées, entreprises implantées avec l'aide de la Fondation Raoul Follereau dans des communes de quelques milliers d'habitants.